

Alban BRUNEAU

Conseiller Départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

Sophie HERVÉ

Conseillère Départementale

Le 19 octobre 2018

Monsieur Pascal MARTIN
Président du Département
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76100 ROUEN

Objet : *Situation du Centre Médico Social (CMS) de Gonfreville l'Orcher*

Monsieur le Président,

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur la situation difficile du Centre Médico Social (CMS) de Gonfreville l'Orcher, qui doit notamment faire face, depuis près de deux ans, à l'absence pour longue maladie de l'une de ses trois assistantes sociales d'une part, et d'autre part au départ de l'une de ses deux infirmières puéricultrices.

Dans votre réponse du mois de mai, vous nous avez confirmé que l'infirmière toujours en poste sur un temps partiel, s'est vue proposer le poste à temps complet, laissé vacant par le départ de sa collègue.

Par ailleurs, s'agissant des assistantes sociales, vous nous avez indiqué qu'un agent en CDD à 50 % serait affecté sur ce CMS, son autre temps partiel étant assuré sur celui de Brindeau-La Vallée au Havre.

L'équipe du CMS de Gonfreville l'Orcher compte ainsi à ce jour un poste d'infirmière puéricultrice, contre un poste et demi auparavant, et deux postes et demi d'assistantes sociales contre trois auparavant.

Cette baisse d'effectif semble assumée et expliquée par vos propos qui font état « *d'une mise en adéquation du personnel à l'activité, en lien avec l'analyse des charges de travail réalisées* » et par une « *charge de travail actuellement en dessous de la moyenne de l'UTAS* ».

En résumé, des statistiques viennent vous dire que les travailleurs sociaux départementaux en poste sur les communes de Gonfreville l'Orcher et de Gainneville étaient trop nombreux au regard de l'activité et qu'il convenait donc d'en ajuster le nombre...

Cette affirmation se trouvant en total décalage avec tous les indicateurs sociaux mettant en évidence une progression de la pauvreté, de la précarité, du chômage et une diversification des problématiques auxquelles sont confrontées les familles sur ce secteur de notre canton. Nous souhaiterions par conséquent connaître précisément les critères sur lesquels repose l'analyse qui a conduit à une diminution des effectifs de ce CMS.

Nous sommes notamment désireux de découvrir ainsi les critères pris en compte pour calculer la charge de travail d'une assistante sociale et la référence utilisée pour la comparer (moyenne départementale, UTAS ou groupe sectoriel Havre Sud/Gonfreville l'Orcher ?).

Le diagnostic qui a alimenté le Projet Social de Territoire (PST) sur notre UTAS indique par exemple que sur le groupe du Havre Sud/Gonfreville l'Orcher :

- Le taux de chômage est le plus important de tous les regroupements de l'UTAS, et alors même que tous les regroupements en question sont déjà confrontés à des taux supérieurs à la moyenne départementale...
- Le taux de scolarisation des plus de 25 ans y est « préoccupant ».
- Le taux des jeunes de moins de 30 ans est proportionnellement plus fort qu'ailleurs.
- Le revenu médian est le plus faible de l'UTAS.
- 45 % du territoire est classé en Politique prioritaire de la ville.
- Les problématiques du niveau d'endettement et de la part des retraités dans les dossiers d'expulsions locatives sont qualifiées « d'inquiétantes ».

Pour ne prendre ici que quelques éléments concrets.

Nous imaginons que la prise en compte de ce diagnostic aura conduit à l'affectation de travailleurs sociaux supplémentaires sur les CMS de ce groupe, et non à une diminution des postes affectés sur l'un, en l'occurrence celui de Gonfreville l'Orcher, pour les réaffecter sur les autres ?

Ainsi par exemple, si malgré les indicateurs de fragilité sociale, le nombre d'informations préoccupantes, de suicides, de crimes ou de délits sur la commune de Gonfreville l'Orcher est plus bas que dans d'autres quartiers de la ville centre également exposés socialement, encore faut-il mesurer que ce décalage résulte notamment d'orientations et de politiques communales différentes développées dans le domaine de la jeunesse et des solidarités par les Municipalités en place. Politiques qui ne s'exercent pas de la même manière sur la ville de Gonfreville l'Orcher que sur celle du Havre.

Tout comme il résulte d'un travail de fonds conduit tout au long de l'année et depuis des années, par des professionnels compétents, connus et reconnus, qui disposent du temps nécessaire pour créer et entretenir des liens avec les familles en proie avec les difficultés de la vie.

Ce maillage institutionnel particulièrement fort sur Gonfreville l'Orcher de la part des travailleurs sociaux (ceux du Département, du CCAS, du Centre-Social, du collège, des bailleurs), des professionnels de l'Éducation Nationale et de la formation, des services de police et de justice, des services municipaux et associatifs, explique de longue date les résultats obtenus, même si nous devons rester modestes et prudents tant la situation économique et sociale demeure explosive.

D'où par exemple toute l'utilité du partenariat entre le centre social AGIES et le CMS dans des locaux communs.

Ajoutons à cela que la lutte contre le non recours aux droits qui fragilise les populations les plus modestes, les rendant encore plus vulnérables. Des enjeux qui demandent du temps d'intervention aux différents acteurs sociaux, dont les assistantes sociales de l'UTAS. Mais là encore, comment quantifier ce travail à travers des ratios ?

Comment déterminer la bonne adéquation entre les moyens déployés et les besoins ?

Comment ce travail est-il pris en compte pour estimer une charge de travail ? Tant de minutes par entretien ou par dossier ? Nous n'osons l'envisager...

Ainsi, il serait demandé aux professionnels des CMS de Gonfreville l'Orcher, de celui du quartier de l'Eure-Brindeau au Havre d'assurer différentes missions, notamment les enquêtes sociales, le traitement des informations préoccupantes, sur l'ensemble de ce secteur géographique qui n'a de cohérence que sa vue d'avion.

Pour ne prendre que ces exemples, Gonfreville l'Orcher ne dispose d'aucune limite territoriale avec la ville du Havre et il faut compter 30 minutes en transports en commun pour se rendre au CMS Brindeau-La Vallée.

Penser qu'une assistante sociale « volante » ou en poste dans un autre CMS pourrait disposer d'une expertise fiable et créer en quelques minutes un lien avec une famille en difficulté, un jeune, un parent aussi bien qu'une collègue qui grâce à son implantation, bénéficie d'une reconnaissance et d'une connaissance du foyer et de son environnement, nous laisse particulièrement dubitatif.

Enfin, nous souhaiterions avoir confirmation que ces nouvelles orientations n'entraîneront pas un désengagement de la présence de notre collectivité au sein des différentes structures locales de travail qui ont été mis en œuvre et qui ont fait leur preuve sur la commune. Nous pensons notamment à la Cellule de Veille Prévention Sécurité ou à la Commission Éducative du Programme de Réussite Éducative.

Dans ces attentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and sharp angles.

Sophie HERVE

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop and several sharp angles.

Alban BRUNEAU